



Rien Sans les Femmes puise sa force de sa diversité et de son inclusivité : chaque membre dispose d'une technicité, d'un réseau et d'une couverture géographique spécifique permettant au mouvement de toucher des domaines variés et complémentaires. *Rien Sans les Femmes* ce sont des avocat(e)s, journalistes, sociologues, agents du développement, humanitaires, politiques et politologues, analystes, femmes paysannes (etc.) engagés pour la représentation équitable des hommes et femmes dans les instances de prises de décision à tous les niveaux en RDC...

...et pourquoi pas vous ?

Pour nous rejoindre ou en savoir plus :

 : www.facebook.com/RiensanslesFemmes

Rien Sans les Femmes est actuellement structurée autour des 5 points focaux géographiques suivants :

Goma : CAFED avec Samuela Valyaghe (samivaly@gmail.com)

Beni : SOFEPADI avec Mambo Zawadi (sofepadi@gmail.com)

Bukavu : Le **Caucus des Femmes Congolaises pour la Paix** avec Solange Lwashiga (lwashigasol@yahoo.fr/caucusdesfemmes@gmail.com)

Uvira : SOFAD avec Gégé Katana (kanagege@gmail.com)

Kinshasa : GEDROFE avec Josephine Ngalula (joseengalula2001@gmail.com)

LISTE DES MEMBRES :

ACVDP	CAFEC	FCDD	OSODI
ADIPP	CAFED	FCE	RACID
ADPD	CAU	FFC	Radio Maendeleo
AFAC	Caucus des Femmes Congolaises pour la Paix	FMJC	RAFEJE
AFEJUCO KIN	CEDEJ	Fondation Panzi	REFAMP
AFEJUCO SK	Centre Olame	FPRN/GTDE	Restoration Africa Center
AFEM	CERAP	FUDEI	SARCAF
AFIA MAMA	CJR 1325	FUDEI	Sauti ya Mama Mucongomani
AFNAC	Coalition des Femmes pour la Paix et le Développement	GEDROFE	SECURITAS
AMACO	COMEN	Homme Integral	SEPPAF
AMAVUSKI	Comité inter estudiantin de BENI	Interfaith Sud Kivu	SFVS
APEF	CREEIJ	IRIBA FM	SFVS
APEIF	DFJ	LDF	SOFAD
APPEL KIVU	DFJP	LIFCE	SOFEPADI
ARSF	DIOFAP Asbl	LOFEPACO	SPR
ASPLC	DJPP DIA	LSC	SYFESKI
ASVB	EPD	Mama Malkya	TGD
BCGPCD		MIFA	Vision Sociale
CAF		MMF/NK	WILPF
CAFCO		Observatoire de la Parité	

Crédits photos : Couverture © Ramon Sanchez Orense, tous les autres © International Alert.

RIEN SANS LES FEMMES !



Rien Sans les Femmes est un mouvement de la société civile et différents activistes congolais défendant les droits des femmes en République Démocratique du Congo.

Ce mouvement, né en mars 2015, a pour objectif la représentation égalitaire hommes-femmes dans les instances de prise de décisions en RDC à tous les niveaux.

Malgré les engagements pris au niveau national, à travers l'article 14 de la Constitution, tout comme international, à travers la ratification de la Convention sur l'Élimination de toutes les Formes de Discrimination à l'Égard des Femmes et l'adoption de la Résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations Unies, la République Démocratique du Congo a encore un chemin important à parcourir pour que les femmes soient présentes au même niveau que les hommes dans les instances décisionnelles.

En effet, en 2015 au niveau national, la République Démocratique du Congo ne compte que 7 femmes ministres sur les 47 ministères existant, deux femmes nommées à la tête des 26 nouvelles provinces et seulement 10% de femmes siègent à l'Assemblée Nationale .

Partant du principe qu'il n'y aura pas de paix ni de développement durable en RDC sans les femmes, *Rien Sans les Femmes* allie la mobilisation communautaire à des actions de plaidoyer au niveau local, provincial, national et international afin que soit effectivement mis en œuvre les engagements pris par l'État congolais en matière de parité.

Insufflé initialement par l'engagement des leaders de 15 organisations de la société civile, *Rien Sans les Femmes* regroupe désormais plus de 60 organisations locales, soutenues par environ une dizaine d'organisations internationales, et des nouveaux membres ne cessent de la rejoindre depuis sa création !

RIEN SANS LES FEMMES DE BUKAVU À KINSHASA...

La première action menée par le mouvement a eu comme objectif la modification de la loi électorale qui ne respecte pas le principe de la représentation égale homme-femme alors même que la Constitution l'a clairement établi dans son article 14.

« La femme a droit à une représentation équitable au sein des institutions nationales, provinciales et locales. L'Etat garantit la mise en œuvre de la parité hommes-femmes dans lesdites institutions. »

Durant le mois d'Avril 2015, les membres de *Rien Sans les Femmes* ont ainsi initié une pétition adressée au Parlement pour que l'alinéa 4 de l'article 13 de la loi électorale soit révisé et reformulé comme suit : «*La non réalisation de la parité homme-femme constitue un motif d'irrecevabilité de la liste concernée*». En moins de 3 semaines, 207.315 personnes ont signé cette pétition qui a été remise officiellement au Président de l'Assemblée Nationale le 14 mai 2015 à Kinshasa, par une délégation composée de représentants de 17 organisations de la société civile venue du Nord-Kivu, du Sud-Kivu et de Kinshasa.

Dans ce cadre, les membres de cette délégation ont pu également s'entretenir avec le Ministre nationale du Genre, de la famille et de l'enfant, le Président du Sénat, le vice-président et la questeur de la Commission Electorale Nationale Indépendante, les Chefs de 8 partis politiques de la majorité et de l'opposition, le représentant du conseil des chefs coutumiers de la RDC ainsi les députés nationaux membres de la Commission socioculturelle et du Caucus de parlementaires, afin de présenter l'objectif de la campagne et d'obtenir l'implication d'un plus grand nombre de femmes dans la gestion de la chose publique à travers les partis politiques.



Des marches pacifiques de soutien à Bukavu, Uvira et Goma ont également accompagné le dépôt de la signature au Parlement le 14 mai 2015 avec une forte mobilisation de la population relayé dans les médias.

...RIEN SANS LES FEMMES DE NEW YORK À ADDIS ABEBA

Que ce soit à New York, en octobre 2015, à l'occasion du quinzième anniversaire de la résolution 1325, tout comme à Addis Abeba en Janvier 2016 en marge du Sommet de l'Union Africaine, des représentants de *Rien Sans les Femmes* ont également porté la voix des femmes et des hommes de la RDC pour la lutte menée en faveur de la parité dans leur pays !

PERSPECTIVES

Les membres de *Rien Sans les Femmes* saluent la promulgation de la loi portant modalités d'application des droits de la femme et de la parité homme-femme en août 2015, qui constitue une opportunité importante pour la représentation égalitaire des hommes et des femmes en RDC dans les instances de prises de décision. Cependant, une analyse approfondie de cette nouvelle législation s'avère nécessaire afin de s'assurer de sa cohérence avec le cadre légal national, de sa conformité avec les engagements internationaux pris par le pays, et de sa consistance et applicabilité. Les membres prévoient une analyse participative et inclusive de la loi afin d'en tirer les conclusions et actions qui s'imposent pour la suite de leur combat pour l'égalité homme-femme.



Délégation de *Rien Sans les Femmes* devant le siège des Nations Unies à New York à l'occasion du 15ème anniversaire de la résolution 1325, octobre 2015.

Les membres de *Rien Sans les Femmes* envisagent également de poursuivre leur lutte pour la parité à travers le monitoring et l'élaboration d'un rapport parallèle conjoint sur la mise en œuvre de la Convention sur l'Elimination de toutes les Formes de Discrimination à l'Égard des Femmes lors de la prochaine session d'examen par le Comité y relatif prévu en 2017 pour la RDC.

Les membres de *Rien Sans les Femmes* continuent leur effort de mobilisation et de plaidoyer au niveau local à travers notamment l'accompagnement de groupes communautaires, l'organisation de tribunes d'expression populaire entre les citoyens et les leaders locaux, l'accompagnement des groupes de jeunes, etc...

Les membres vont également renforcer leur effort pour mobiliser l'opinion publique et les décideurs à tous les niveaux à travers les médias, des points de presse réguliers, et des événements spécifiques (conférences, journées porte ouverte, manifestations sportives) notamment lors de dates clés comme la Journée internationale de la Femme le 8 mars. A titre d'exemple, le 8 mars 2016, sera l'occasion pour les membres de *Rien Sans les Femmes* de revendiquer spécifiquement la nomination de 50% de femmes dans les instances de prise de décisions au niveau local, provincial, national et au sein du personnel d'encadrement des partis politiques et des entreprises publics et privés. Le mouvement souhaite également passer des messages forts sur la participation effective des femmes dans le processus électoral et les processus de paix en RDC.

Enfin, le mouvement a pour vision et vocation de s'étendre en mobilisant un plus grand nombre d'adhérents et ce à travers tout le territoire national.